

M 6189 - 1282 - 9,00 F



Lutte Ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1282 - 29 janvier 1993 - prix : 9 F



LE RMI POUR LES PATRONS LEUR POGNON POUR LES CHÔMEURS



L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

LE RMI POUR LES PATRONS LEUR POGNON POUR LES CHÔMEURS

■ La campagne électorale a commencé et le moins qu'on puisse dire est qu'elle vole bas. Mais que ces messieurs de droite et de gauche s'injurient et se frappent au-dessus ou en-dessous de la ceinture, qu'ils gagnent ou pas les élections, pour 1993 ce qu'on prévoit pour nous, c'est une augmentation du chômage.

Car la rapacité du patronat est sans limites. Et c'est bien de leur rapacité qu'il s'agit dans cette crise. Plus on leur en donne et plus ils en veulent. Plus les travailleurs acceptent ou sont contraints à des sacrifices, plus les patrons leur en imposent de nouveaux.

En ont-ils fait, des cadeaux au patronat, les gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans ! Et le chômage n'a pas cessé d'augmenter.

Les entreprises iraient mal ? A d'autres ! L'ensemble des entreprises ne s'est jamais si bien porté que durant toutes ces années dites de crise.

Leur chiffre d'affaires diminue parfois car la consommation des masses populaires se réduit, mais les bénéfiques, eux, s'envolent. Et la valeur des entreprises aussi. Il n'y a qu'à voir le cours de la Bourse, qui n'a pas cessé d'augmenter d'une année sur l'autre depuis tout le temps que dure la crise.

Quand une entreprise fait faillite c'est qu'un patron retire ses billes pour réinvestir son argent ailleurs. Mais lui n'est pas ruiné, contrairement aux travailleurs qu'il a mis à la porte. Les profits, le capital et les richesses qu'il a accumulés restent. Les patrons n'ont

jamais été aussi riches et ils veulent l'être de plus en plus, même si tout le reste de la société doit en crever.

L'ensemble de la société, sauf le patronat, en est aujourd'hui à nourrir, même mal, trois millions de chômeurs et 500 000 allocataires du RMI. C'est le prix que l'ensemble de la société paye pour que s'accroisse la richesse d'une minorité de privilégiés.

La société, le gouvernement, l'État, tout cela doit être à leur service et les travailleurs doivent se sacrifier pour eux. Et c'est vrai dans toute l'Europe et aux États-Unis aussi.

C'est vrai, mais est-ce inévitable ?

Eh bien non ! Le patronat aurait bien tort de se réjouir et de croire que tout va durer indéfiniment comme cela.

Bien tort de croire qu'il pourra continuer à exagérer, à licencier comme il le veut, par charrettes entières, à fermer des usines quand ça lui chante, à réduire les salaires, à exiger toujours plus de ceux qui sont au travail et à confondre avec cynisme l'économie du pays et ses propres bénéfiques.

Leur cynisme, c'est par exemple celui d'Elf-Aquitaine qui parle d'embaucher des jeunes pompistes à tarif réduit moyennant une augmentation de 10 à 15 centimes du litre de super. Ils ont tous les culots !

Jusqu'au jour où les travailleurs se mettront sérieusement en colère et diront : "Le chômage, nous n'y sommes pour rien, si vous n'êtes pas capables de produire vous pouvez diminuer nos horaires,

nous ne demandons pas à nous tuer au travail. Mais nous n'accepterons ni licenciements ni diminution de notre salaire. Vous prendrez l'argent sur vos bénéfiques et s'ils ne suffisent pas, sur vos richesses, sur votre fortune personnelle. Des sacrifices faites-en à votre tour, mais nous, nous n'en accepterons plus".

Et quand un ou deux millions de travailleurs seront non seulement en grève mais aussi dans la rue, les patrons découvriront que la peur est le commencement de la sagesse.

En 1936, la semaine de travail était de 40 heures. Depuis, la productivité a été multipliée par 20 ou 30, voire beaucoup plus dans certains secteurs. Et comme l'horaire de travail est resté le même, nous avons profité un peu de l'accroissement de productivité en ayant accès à certains biens de consommation, mais 90 % de la différence est passée dans les poches du patronat.

Alors aujourd'hui nous voulons profiter des gains de productivité et pas en être les victimes, nous voulons qu'on ne licencie personne et nous voulons qu'on maintienne nos salaires : en prenant sur ce que le patronat a accumulé depuis des dizaines d'années, et nous ne réclamons que notre dû.

Et le 21 mars, que nous votions bleu, blanc, rose ou vert, n'oublions pas que voter n'a rien changé jusqu'ici et qu'il nous reste qu'à nous fâcher.

Arlette LAGUILLER

Campagne électorale

AU SECOURS, LE PS BÉGAIE !

Les dirigeants du PS ont choisi, cette fois encore, de marteler dans leur campagne l'idée que le retour d'une majorité de droite aurait des conséquences néfastes pour les travailleurs. C'est ce qu'a encore redit Fabius, à l'émission *La marche du siècle*. Il a expliqué que l'on risquait "d'élire en mars prochain la chambre la plus à droite de l'histoire de la République, qui balayera les acquis obtenus par les Français depuis dix ans".

On nous refait donc le coup du "Au secours ! la droite revient". Il est vrai que les gouvernants et le PS ne disposent guère d'arguments positifs pour convaincre les électeurs de gauche, de voter de nouveau pour eux. Ils en sont à réutiliser ce piteux chantage qui se résume à l'idée que si leur bilan n'est certes pas fameux, avec leurs concurrents de l'opposition ce serait encore pire. Et les dirigeants du PCF, tout en critiquant le PS - la belle affaire quand le PS en est lui-même à s'autocritiquer - apportent de l'eau à ce moulin-là, expliquant eux aussi qu'il faut se "rassembler pour battre la droite".

Personne, parmi les travailleurs ne peut raisonnablement penser que la droite revenant au gouvernement fera une politique qui leur sera favorable. Qui peut le croire, même quand on voit Chirac ou Pasqua prendre des poses, et verser des larmes sur le sort des salariés, ou même critiquer "ces patrons qui

exagèrent" ? Est-ce que la droite fera pire ? Si elle en a l'opportunité et si elle le peut, il est certain qu'elle ne s'en privera pas. Encore que les socialistes ont su aller loin, très loin

**Têtes de droite ou de gauche ?
Il n'y a pas de quoi rire !**



dans cette direction. Au point qu'au bilan, les prétendus acquis font bien pâle figure comparés à la liste de leurs mauvais coups. Mais là n'est pas le problème.

Il est illusoire en effet de croire que ce qu'une majorité de députés PS n'a pas pu, ou voulu faire, une minorité - même secondée par quelques députés du PCF - le ferait, ou même qu'elle réussirait à limiter les dégâts. Et même si les discours

des candidats du PS deviennent, à l'approche des élections, plus vigoureux, plus radicaux, en un mot plus sociaux, ce ne sont que des discours. Et s'il y a une chose que l'on

peut retenir de ces dix dernières années, c'est l'expérience de ce que valent discours et promesses : moins que rien.

Cela dit, à l'approche du scrutin, on commence à réentendre ici ou là, des électeurs du PS, qui expliquent : "Tout cela on le sait bien, on en a gros sur le coeur, comme la majorité des travailleurs, mais revoir plastronner au pouvoir des Chirac, Giscard, Pasqua ou autre Balladur,

n'est-ce pas révoltant et inquiétant ?". Cette perspective n'est certes pas réjouissante, c'est vrai. C'est l'alternance des personnages, mais pas le changement espéré. Mais était-ce plus agréable et plus rassurant de voir Bérégovoy en train de se vanter de son rôle bénéfique sur les cours de la Bourse, et de leur donner l'occasion de faire une nouvelle fois leur numéro ? Est-il plus plaisant de revoir Fabius, dans son rôle de jeune Premier...ministre, expliquer aux travailleurs qu'il faudra continuer à se serrer la ceinture.

Car c'est ce choix-là que nous laisse la perspective électorale. C'est-à-dire uniquement un choix sur des personnages qui, à des nuances près, mèneront une politique similaire, contre la population laborieuse. A ce jeu-là, pile les travailleurs perdent, face les capitalistes gagnent ! Les travailleurs en seraient-ils réduits à ce faux choix qui se limite à changer les noms et les portraits de ceux qui leur font les poches ?

Non. Il y a un autre choix pour les travailleurs. A condition qu'ils se manifestent sur le terrain où ils sont une force, le terrain de la lutte sociale. Et alors les Chirac, Giscard, Balladur et compagnie auraient moins de raisons de plastronner, à la télé, ou ailleurs. Et leur mine satisfaite d'aujourd'hui perdrait bien vite de sa suffisance.

Jean-Pierre VIAL

Douce France...

Les établissements et les mœurs de la police et de la gendarmerie françaises ne sortent pas grandis du rapport, publié le 19 janvier, en provenance d'experts du Conseil de l'Europe, suite à une enquête menée en octobre-novembre 1991 et où furent visités une trentaine de locaux de police, gendarmeries, maisons d'arrêt, etc.

Ils n'ont pas vraiment "trouvé de tortures", mais ce qu'ils appellent des "mauvais traitements" plus ou moins graves : coups de poing, coups sur la tête avec un annuaire téléphonique, injures, privation de nourriture ou de médicaments, 17 personnes entassées dans 11 m² d'une salle de garde à vue, odeurs d'urine, cafards, etc, etc.

Mais ce n'est pas le pire. A Nice, la promiscuité de garçons mineurs avec les détenus adultes leur fait prendre des douches en commun. Quand on connaît le "caïdat" qui règne dans les prisons, on voit que les mineurs n'ont sûrement même pas droit à un préservatif...

Mais il y a mieux. Des détenus, surtout à Marseille et à Nice, qui avaient besoin d'être hospitalisés ont été, faute de services hospitaliers spéciaux, envoyés dans des hôpitaux civils où ils étaient attachés sur leur lit avec des menottes. Ce fut même le cas, et ce fut confirmé par des médecins, de femmes devant accoucher qui étaient également menottées à leur lit durant la phase de travail et après l'expul-

sion. Comme chacun sait, une femme qui est en train d'accoucher ne pense qu'à prendre ses jambes à son cou et à s'évader.

On ne dispose même pas d'un policier pour mettre devant leur porte pour éviter ce genre d'indignités, alors qu'on utilise 1200 gendarmes, dans la même région, pour surveiller le rallye de Monte-Carlo.

Nous ne sommes pas en Bosnie-Herzégovine, ni dans un pays sous-développé. Nous sommes dans un Etat dit de droit, un Etat dit démocratique, et qui envoie des militaires aux quatre coins du monde pour, paraît-il, y faire régner des Droits de l'Homme qu'il ne respecte pas chez lui.

Prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY

De l'"affaire de Panama"
aux "affaires" en cours :
**LES SCANDALES POLITICO-
FINANCIERS, UNE LONGUE
TRADITION...**

**VENDREDI 29 JANVIER 1993
À 20 h 30**

**Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor,
75005 Paris**

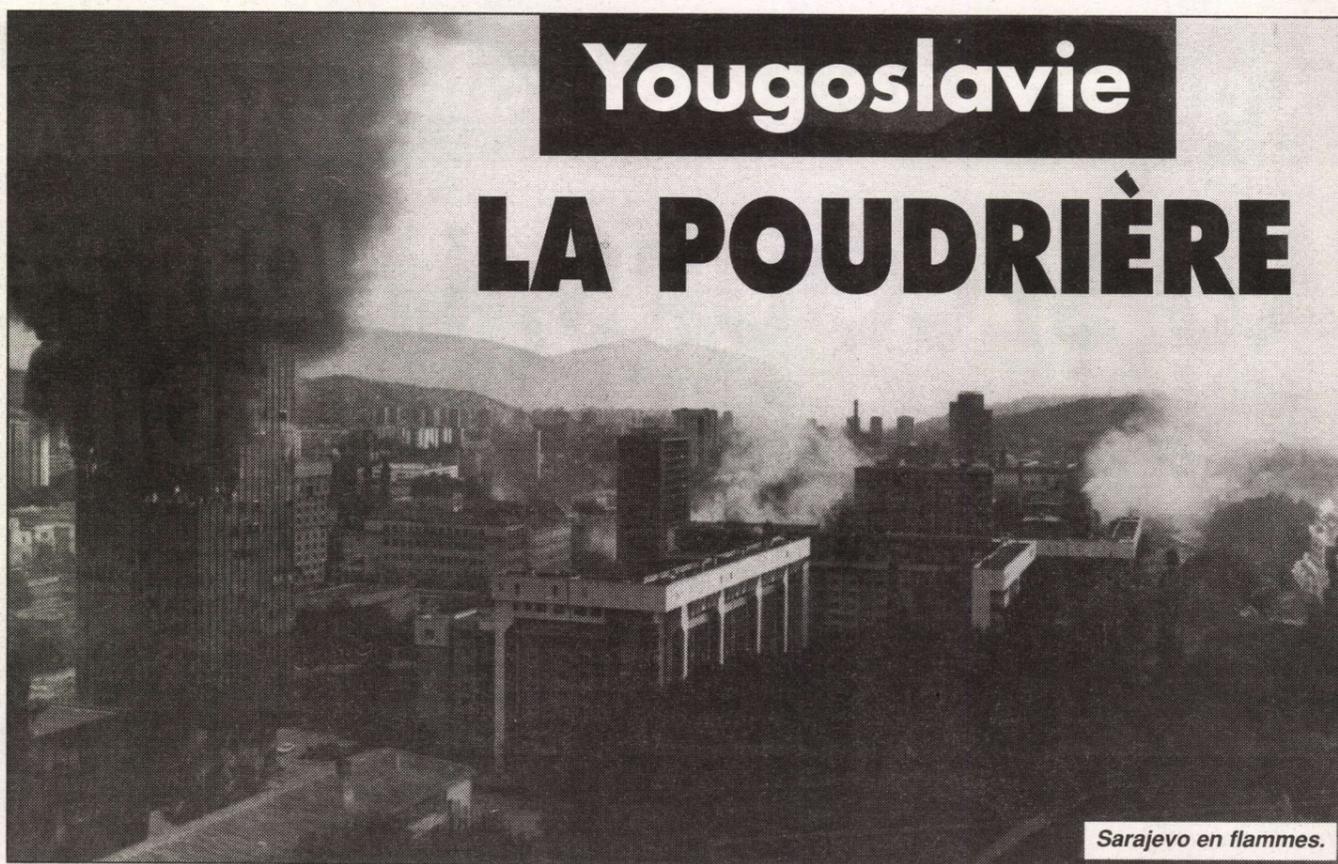
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20 F

Lorsque la Fédération yougoslave a éclaté et que les dirigeants de plusieurs Républiques ont revendiqué leur indépendance, les grandes puissances occidentales se sont empressées, au nom du "droit des peuples" de reconnaître les nouveaux États. Il s'agissait en fait de tisser au plus vite des liens avec ces zones traditionnelles d'expansion de l'impérialisme occidental et il paraissait plus facile de traiter avec des Républiques autonomes, c'est-à-dire plus dépendantes des Occidentaux, qu'avec l'ancienne Fédération. Le cœur des gouvernants allemands penchait vers les Slovènes et les Croates, celui des Français vers les Serbes, quant aux "Musulmans" (pas vraiment musulmans), ils étaient ignorés de tous.

L'avantage politique de reconnaître l'indépendance des nouvelles Républiques et celui de leur entrée à l'ONU était évidemment que le pouvoir central, à majorité serbe, s'il intervenait contre la sécession, devenait un "agresseur étranger".

Mais quand on voit le cas de la Bosnie-Herzégovine, le droit des peuples n'est pas si simple. Ce sont des dirigeants croates qui ont pris l'initiative de l'indépendance - et le pouvoir - en s'appuyant sur le sentiment d'oppression, plus ou moins profond, de la population croate et musulmane envers le pouvoir central à majorité serbe. Mais en Bosnie-Herzégovine vit une grande proportion de Serbes (30 %) qui, avec l'indépendance, seraient passés sous la coupe des Croates. Il s'est trouvé des dirigeants pour s'appuyer sur leur défiance bien compréhensible et se battre contre l'indépendance. L'ex-pouvoir central, serbe, s'est bien sûr aussi appuyé sur eux et les a soutenus matériellement et militairement. Mais aujourd'hui tous les médias tirent un trait d'égalité entre les uns et les autres, entre les Serbes de Bosnie-Herzégovine (qui considèrent à assez juste titre que le droit des peuples les concerne aussi) et l'ex-pouvoir cen-



Sarajevo en flammes.

tral, actuellement le gouvernement serbe, qui vise à l'hégémonie.

Croates et Musulmans sont alliés contre les Serbes, mais les Musulmans sont victimes des deux et, s'ils n'étaient pas armés, ils n'auraient guère droit à la parole dans une Bosnie-Herzégovine sous direction croate.

Ce qui fait que les Occidentaux, par leur précipitation, ont finalement favorisé la guerre civile, guerre qui ne correspond pas aux sentiments profonds de la majorité de la population. Mais la guerre civile creuse entre les uns et les autres un fossé de plus en plus large : ce que voulaient les dictateurs "micro-nationalistes".

Et aujourd'hui, le "plan de paix" des Occidentaux et surtout des USA n'est rien de moins, après avoir laissé éclater la Yougoslavie, que redécouper la Bosnie-Herzégovine en dix régions, qui toutes d'ailleurs opprimeront une population d'une autre "ethnie".

Yougoslavie LA POUDRIÈRE

Alors pendant qu'à Genève on discute, sur le terrain, chacun a repris l'offensive pour arranger le découpage à son avantage : les Croates attaquent les Serbes d'un côté et des secteurs musulmans (en principe leurs alliés) d'un autre, ce sont cette fois eux qui sont considérés comme les agresseurs, tandis que des Musulmans attaquent les Serbes. Chaque chef militai-

re veut améliorer ses positions ou ses voies de passage d'une région à une autre région au détriment des autres populations et de la sienne propre.

Alors des casques bleus meurent là-bas pour s'interposer, c'est vrai, mais qui a contribué à mettre le feu aux poudres, sinon les grandes puissances occidentales se livrant à une course aux zones d'influence ?



Un soldat serbe, un Musulman et un Croate, un exemple symbolique : la garde du palais présidentiel de Sarajevo.

Pologne

LA CALOTTE EST FRANICHEMENT CULOTTÉE

En Pologne l'existence de liens étroits entre l'Eglise et le pouvoir s'accompagne d'une série de mesures de plus en plus réactionnaires.

On se souvient que la législation libérale concernant l'avortement qui existait depuis 1956 vient d'être remise en cause. La loi récemment adoptée par le Parlement prévoit en effet une peine de deux ans de prison pour toute personne pratiquant l'avortement et n'autorise d'exceptions que si la vie de la mère est en danger, le foetus non viable ou encore si la grossesse est le résultat d'un viol ou d'un crime (autant d'exceptions d'ailleurs qui peuvent être

remises en cause par le Sénat). Eh bien cette loi infâme n'est pas le seul cadeau fait récemment par l'Etat à l'Eglise polonaise. Une autre loi votée fin décembre 1992 prévoit rien de moins que l'établissement d'une censure religieuse à la radio et à la télévision, en établissant que "les auditions doivent respecter les convictions religieuses des auditeurs et en particulier le système chrétien des valeurs". Et gare aux chanteurs, amuseurs ou commentateurs qui oseraient blaguer sur le dos du bon Dieu, des procès sont à la clef ! Par ailleurs un accord entre le gouvernement polonais et le Vatican devrait établir

la légalisation du mariage religieux.

L'Eglise polonaise a tout l'air de savoir profiter sans l'ombre d'un scrupule d'une situation qui lui est particulièrement favorable (les députés fondamentalistes sont majoritaires au Parlement et encore davantage au Sénat) pour s'incruster dans les institutions, et augmenter son emprise sur la société. Et la voilà qui impose à tous, croyants ou non, des restrictions dans le domaine des libertés de toutes sortes. Comme quoi dans l'Eglise, il n'y a pas de miracle : quand les réactionnaires calotins reprennent du poil de la bête, c'est pour tirer la société en arrière !

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- **Billancourt : Reflet des luttes sociales et de la politique patronale et gouvernementale des cinquante dernières années.**
(n° 51 du 22 mai 1992)

- **Les puissances impérialistes et la situation dans l'ex-Yougoslavie.**
(n° 52 du 2 octobre 1992)

- **Les Etats-Unis à l'heure des élections présidentielles et de la crise.**
(n° 53 du 6 novembre 1992)

- **Italie : Une crise particulière ?**
(n° 54 du 11 décembre 1992)

Prix : 10 F

Envoi contre 12 F en timbres par brochure

Togo

LE MASSACRE DE LOMÉ ET LA RESPONSABILITÉ DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Gamma



Militaires togolais lors de la venue de Charles Pasqua.



Mitterrand accueilli par le général Eyadema, en 1983.

■ Lundi 25 janvier, au Togo, les forces de l'ordre ont tiré sur une manifestation pacifique de l'opposition au régime du dictateur Gnassingbe Eyadema. Et cette nouvelle répression sanglante, qui a fait sans doute bien plus de victimes que les seize morts et les quarante blessés annoncés officiellement, n'est cette fois pas passée inaperçue.

Ce massacre s'est en effet produit au moment même où un ministre français et un ministre allemand tentaient de jouer à Lomé, la capitale du Togo, le rôle de médiateurs entre l'opposition et le dictateur Eyadema.

La crise que connaît aujourd'hui le Togo ne date pas d'aujourd'hui. Elle a éclaté il y a quelque deux ans, à l'époque où les dirigeants européens - et français en premier lieu - prônaient une évolution en douceur des dictatures en place vers le multipartisme et une libéralisation de la vie politique. Or au Togo le compromis fut impossible entre l'opposition et le pouvoir en place. Et cette prétendue transition pacifique s'est avérée un leurre au Togo où, depuis deux ans, les périodes de tensions et d'affrontements succèdent aux périodes de marasme puis aux brefs moments de compromis toujours remis en cause.

Après s'être appuyé sur l'opposition le gouvernement

français a bien dû s'accommoder des retours en arrière et de l'intransigeance d'Eyadema. Et les atermoiements du gouvernement français - significatifs de sa volonté de ne surtout pas perdre ses positions au Togo, quelle que soit l'issue de la crise - semblent aujourd'hui avoir contribué à le discréditer auprès des deux camps en présence. C'est ainsi que le dictateur en place, courtois par un certain nombre de leaders de la droite française, tel Pasqua, paraît miser sur la chute des socialistes tandis que les dirigeants de l'opposition togolaise - qui se sont sentis à plusieurs reprises trahis par Paris - regardent vers les divers Etats susceptibles de les appuyer. Et ils ont d'ailleurs périodiquement l'occasion de vérifier que non seulement les autorités françaises ne sont pas prêtes à prendre le moindre risque pour les soutenir, mais que l'impérialisme français peut même appuyer demain un retour à l'ordre musclé.

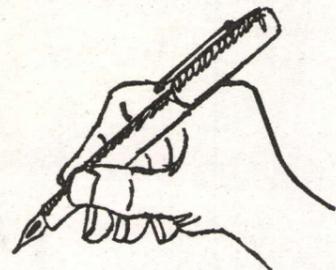
Les dirigeants français et européens ont commencé à parler de sanctions vis-à-vis d'Eyadema. Ils parleront peut-être bientôt de mission humanitaire ou ... militaro-humanitaire.

Comme ils peuvent tout aussi bien justifier une expédition militaire plus ouverte. Mais il s'agira dans tous les cas de défendre hypocritement ou cyniquement les intérêts de l'impérialisme français dans ce pays dont l'une des seules ressources est l'exploitation des phosphates. Une exploitation que l'Etat togolais s'est ruiné à mettre en place il y a quelque vingt ans, à l'époque où la France et divers pays européens encourageaient une prétendue industrialisation des pays sous-développés qui a surtout servi à

enrichir industriels et banquiers des pays riches. Aujourd'hui les phosphates, comme tant d'autres matières premières se vendent moins, et moins cher. Et l'Etat togolais comme tant d'autres n'en finit pas de s'endetter pour faire face à ses obligations vis-à-vis des industriels et des banquiers des pays impérialistes dont il continue de dépendre. Et c'est bien sûr l'immense majorité de la population togolaise qui s'enfoncé de plus en plus dans la misère, les pénuries ; une misère qui explique qu'aujourd'hui les forces d'opposition aient des troupes contre le régime et capitalisent un mécontentement profond. Et l'un des problèmes est certainement qu'aujourd'hui ces mêmes leaders de l'opposition togolaise n'ouvrent pas de perspectives pour les masses pauvres sur lesquelles ils s'appuient.

Mais cela ne retire rien à la responsabilité de l'impérialisme français dans la situation actuelle, une situation où il ne pense qu'à sauvegarder ses intérêts au détriment de ceux de la population de ce pays d'Afrique qu'il considère toujours comme une partie de son domaine.

Henriette MAUTHEY



Un de nos lecteurs nous écrit...

A la suite de la violente répression qui s'est une nouvelle fois abattue sur le peuple togolais lundi dernier, je tiens à vous faire parvenir les informations suivantes, recueillies par téléphone auprès d'amis qui ont participé à la manifestation du lundi 25 janvier à Lomé.

Il faut savoir tout d'abord que le bilan de la répression est bien supérieur à ce qu'annonçait par exemple le journal *Le Monde* daté du 27 janvier (au moins 16 morts !). En effet, plus d'une centaine de cadavres ont été recensés dans les différentes morgues de la capitale. A cela il faut ajouter les corps enlevés directement par les militaires, ainsi que ceux récupérés directement par les familles.

Sans compter que mardi 26 janvier des affrontements se poursuivaient dans le centre de la capitale, tandis que l'armée et la police étaient omniprésentes et fouillaient certains quartiers à la recherche d'opposants connus.

Il s'agit visiblement d'une volonté du pouvoir dictatorial de briser dans le sang la grève générale entamée il y a maintenant deux mois à l'appel des syndicats indépendants, qui a reçu le soutien de toute l'opposition démocratique, et dont la revendication principale est le départ du pouvoir du général Eyadema. Parce que depuis deux ans qu'un mouvement de révolte populaire a pris naissance contre ce dictateur, en place depuis maintenant 26 ans, Eyadema et la clique qui, avec lui, dirige le pays, s'accrochent au pouvoir à force

d'assassinats, de massacres d'innocents pour instaurer la terreur, comme celui de ces paisibles citoyens battus à mort et jetés dans la lagune de Bè, en plein centre de Lomé.

Et tout cela se fait avec la complicité bienveillante de la France, qui hésite pourtant pas à intervenir aux quatre coins du monde pour la défense de ses intérêts, et de tout son personnel politique.

D'abord parce que dans la presse française il n'y a pratiquement jamais d'informations précises sur ce qui se passe dans les anciennes colonies françaises d'Afrique : il a fallu attendre plus de quatre semaines de grève générale au Togo pour que *Le Monde* y consacre un article !

Charles Pasqua, un des principaux dirigeants du parti gaulliste, est allé en décembre dernier, lors d'un "voyage d'étude au Togo", apporter son soutien inconditionnel au dictateur sanguinaire Eyadema, au cours d'une interview à la télévision togolaise.

Quant au pouvoir socialiste, s'il a envoyé son ministre de la Coopération, Marcel Debarge, pour tenter une "médiation" avec la dictature, c'est justement sur une manifestation d'opposants qui allaient l'accueillir (avec sans doute l'illusion que la France, et plus généralement les grandes puissances avaient la volonté de mettre fin à la dictature) que le régime a fait tirer. Et le courageux ministre "socialiste" est reparti aussitôt pour Paris, sans même avoir prononcé de condamnation nette de la fusillade.

Grande-Bretagne



Privatisation
des
chemins
de fer

L'ÉTAT PAYERA POUR QUE
LES ACTIONNAIRES ENCAISSENT

Il aura fallu près de quatorze ans pour que le gouvernement britannique finisse par accoucher du projet de privatisation des chemins de fer promis par Thatcher lors des élections de... 1979. Et encore le projet présenté le 21 janvier aux députés, avec ses 158 pages et 132 articles, sera-t-il sans doute l'objet de longues et laborieuses négociations avant d'être adopté, s'il l'est un jour.

C'est qu'entre le zèle enthousiaste des conservateurs à fournir de nouvelles sources de profits aux capitalistes et la dure réalité économique, il y avait un pas que ces quatorze années de cogitation et d'incubation ont peut-être permis de franchir. Peut-être ? Pas sûr !

Le terme même de privatisation est, il est vrai, quelque peu exagéré. Depuis qu'un rapport confié à l'une des plus grandes firmes financières de la City a conclu que, pour faire des chemins de fer une entreprise capitaliste rentable, il lui faudrait fermer plus de 20% de ses lignes, dont celle reliant Londres à Glasgow, le gouvernement a dû remballer l'idée de

vendre la compagnie en un seul lot.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Depuis le début des années 1980, près de 60 000 emplois ont été supprimés, et il en reste 138 000 aujourd'hui. Au point que, malgré la diminution du nombre de services, en particulier ceux de banlieue ("pour cause de récession", un comble !), on continue à entendre les haut-parleurs des gares londoniennes annoncer des suppressions de trains "faute de conducteur" ou "faute d'ouvrier d'entretien".

Mis à part les conducteurs, dont les salaires se sont à peu près maintenus en partie grâce à la grève de 1982, ceux des autres catégories de personnel comptent aujourd'hui parmi les plus bas du secteur public (4 500 F brut par mois pour un employé des quais avec un peu d'ancienneté). Quant aux conditions de travail, tout le monde a trinqué, y compris les conducteurs qui, par exemple, ont vu l'amplitude "normale" de leurs périodes de conduite passer de cinq heures à "neuf heures maximum", sans interruption

bien sûr. Et si l'on ajoute les hausses de tarifs qui, depuis 1986, augmentent régulièrement chaque année deux fois plus vite que l'inflation, tout aura été mis en œuvre pour rogner tout ce qui pouvait l'être.

Seulement, si tant est qu'il était possible de rendre les chemins de fer rentables sans supprimer un grand nombre de lignes peu fréquentées, mais socialement utiles, l'absence d'investissements depuis plusieurs décennies ne pouvait que rendre ces tentatives caduques.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement a donc fini par renoncer à vendre les chemins de fer tels quels, que ce soit en un seul morceau ou sous la forme, initialement projetée, de plusieurs compagnies régionales. Au lieu de cela, le nouveau projet prévoit la mise en place d'une nouvelle société publique, Railtrack, qui sera propriétaire de l'ensemble des voies. Cette société attribuera des concessions à des entreprises privées, pour une région, une ligne, voire un service, pour une période allant de cinq à quinze ans. Mais comme les expériences "pilotes" faites dans ce domaine en

Ecosse se sont soldées par des faillites, et qu'il risque d'y avoir peu de candidats, les concessionnaires continueront à bénéficier des subventions de l'Etat sur les lignes et les concessions seront attribuées aux candidats demandant les subventions les plus modestes.

Reste à savoir qui sera chargé de gérer cette manne étatique et d'attribuer les concessions. La confiance règne tellement dans les hautes sphères de la fonction publique, et les divers groupes de pression anxieux d'avoir leur part du gâteau sont si nombreux, que pas moins de treize comités, formés pour partie de "personnalités indépendantes", seront appointés pour surveiller la répartition. Quelle bureaucratie ! Avec évidemment tous les jetons de présence et autres défraiements qui s'attachent au fonctionnement de tels comités.

Malheureusement pour les cerveaux imaginatifs qui ont conçu ce projet, les candidats éventuels ne se bousculent pas encore au portillon. Un groupe de directeurs des chemins de fer

qui espérait prendre une concession pour l'Ecosse éprouve toutes les peines du monde à trouver des banques pour assurer son financement. Les autres concessionnaires potentiels se font tirer l'oreille, réclament des garanties chiffrées, et surtout attendent de voir les réactions pour s'engager.

Car, outre les associations d'usagers qui sont, sinon très actives sur le terrain, en tout cas influentes politiquement, il y a la grande inconnue des travailleurs du rail. Le projet de loi déposé par le gouvernement se contente de termes très vagues en ce qui les concerne, sans doute pour ne pas se lier les mains dans ses discussions avec les syndicats et dans l'espoir d'obtenir leur collaboration. Peut-être peuvent-ils l'obtenir cette fois encore. Mais peut-être les travailleurs, eux, ne l'entendront-ils pas de cette oreille. En tout cas, bien que personne n'en parle ouvertement, c'est de toute évidence ce que tous les candidats à la mangeoire étatique redoutent.

François ROULEAU

RÉPRESSION AU MAROC

Au Maroc, malgré la fermeture du bagne de Tazmamart et la libération de certains prisonniers politiques comme Abraham Serrafaty et ses compagnons, et celle des frères Bourequat, la dictature est toujours de règle.

Ainsi Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération Démocratique du Travail (CDT), est toujours en prison depuis avril 1992, pour avoir donné une

interview au journal espagnol *El País* qui a déplu au roi. Son procès en appel a eu lieu le 21 janvier 1993 et le verdict devrait tomber prochainement.

Un autre syndicaliste, Driss Ghnimi, secrétaire régional de l'Union Générale des Travailleurs Marocains (UGTM), arrêté un mois plus tard, est toujours emprisonné pour avoir soutenu une grève d'ouvriers agricoles, et cela pour 5 ans.

Plusieurs arrestations ont eu lieu dans des petites villes du Sud à la suite des manifestations d'octobre dernier.

Les saisies des journaux d'opposition n'ont jamais cessé.

En France, certains regrettent que Louis XVI ait été guillotiné il y a deux siècles. Mais au Maroc, tout ce qu'on peut regretter c'est que la révolution ne soit pas encore faite.

C. B.



3615
dieu-le-père

Les Juifs religieux ont coutume de mettre des bouts de papier avec des vœux entre les pierres du mur du temple de Jérusalem. A condition d'être à Jérusalem, bien sûr... Mais maintenant le service des télécommunications israélien propose de ramasser les fax du monde entier et de les poser lui-même entre les pierres. Un service payant, que dieu rendra au centuple s'il a le temps. Et chez les chrétiens, on parle de faire des confessions à distance.

Un jour, on appellera dieu au téléphone pour s'entendre répondre : "Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous demandez !"

Turquie

Face aux revendications ouvrières

DEMIREL OBLIGÉ DE CÉDER DU TERRAIN

En Turquie, le gouvernement Demirel a décidé in extremis de céder des augmentations de salaire, de l'ordre de 86 %, aux 76 000 travailleurs qui avaient décidé la grève à partir du 15 janvier.

Demirel avait juré qu'il n'accorderait pas plus de 42 %, à la grande rigueur 53 %. D'après lui, l'état de l'économie ne permettait pas de faire plus. Et, de plus, l'inflation annuelle devait être ramenée à 42 %... bien qu'en 1992 elle ait encore une fois, malgré les promesses, dépassé les 70 % et qu'il n'existe aucun signe qu'en 1993 elle puisse diminuer !

La grève pouvait concerner les 41 000 mineurs des houillères du bassin de Zonguldak, les 21 000 mineurs de la TKI (Société des Mines de Turquie) et les 8 500 travailleurs de SEKA (papeteries), toutes entreprises dépendant de l'État. La date du 15 janvier était la date limite prévue pour la négociation des revendica-

tions, dans le cadre de l'application des conventions collectives.

Les 41 000 mineurs de Zonguldak sont ceux qui, par leur grève et leur marche sur Ankara il y a deux ans, avaient provoqué la fin anticipée de la législature et du gouvernement précédent.



Les mineurs de TKI manifestant à Ankara

Quant aux 21 000 mineurs de TKI, qui produisent le charbon pour les centrales thermiques, ils sont répartis dans plusieurs villes et n'ont officiellement pas le droit de grève, faisant partie d'un "secteur économique vital pour la nation". Mais ces dernières semaines ils avaient pris ce droit à leur façon, en menant des actions comme on en avait déjà vu, sur une échelle plus large, au printemps 1989 : arrêts de travail collectifs sous prétexte de "visite médicale" et manifestations de rue, notamment dans la capitale Ankara. Et, autorisation ou pas, ils avaient pris une décision d'occupation des mines, au cas où le gouvernement n'aurait pas accordé satisfaction.

Les 8 500 travailleurs de SEKA, enfin, avaient eux aussi témoigné de leur détermination par des manifestations de rue à la fin du travail. A l'usine d'Izmit (région d'Istanbul), les 2 700 travailleurs de cette usine avaient même occupé celle-ci durant trois jours.

Les concessions faites par Demirel pour éviter la grève sont sans doute d'autant plus significatives qu'elles viennent après d'autres. En décembre, il

avait déjà reculé devant les travailleurs de Petkim (pétrochimie) qui pourtant eux aussi n'ont pas le droit de grève toujours sous le prétexte qu'ils appartiennent eux aussi à un "secteur vital pour la nation". Demirel avait tenté d'envoyer la police contre les travailleurs qui avaient occupé l'usine Petkim d'Izmit. Mais cette intervention avait déclenché des mouvements de solidarité dans toute cette région industrielle, et il avait finalement dû donner l'ordre à la police de se retirer ; du presque jamais vu en Turquie. Et fin décembre, les travailleurs de Petkim avaient obtenu eux aussi des augmentations de salaire de l'ordre de 80 %.

En fait, la persistance de l'inflation, les tentatives patronales et gouvernementales pour ne céder que des augmentations inférieures à celle-ci, continuent de causer une agitation sociale qui touche tour à tour les différents secteurs en fonction des dates de négociation prévues pour les contrats.

Ainsi, ces derniers temps, l'agitation touche également les employés du secteur public, qui n'ont pas non plus le droit de grève, malgré les promesses faites par Demirel avant son élection, ainsi que les travailleurs des municipalités des grandes villes. Ceux d'Istanbul, d'Adana, de Zonguldak, de Mersin et de plusieurs autres villes sont ainsi mobilisés depuis le début décembre pour pouvoir récupérer des arriérés de salaires et empêcher des licenciements.

Pour le moment donc ce gouvernement qui avait promis au patronat la paix sociale reste loin du compte.

Pourtant, comparé au précédent gouvernement, son atout était le soutien du Parti Social-Démocrate d'Inönü et des équipes syndicales qui lui sont liées.

De fait, les bureaucraties syndicales soutiennent officiellement le gouvernement et

évitent de le mettre en danger. Ils prennent la précaution de ne mener les conflits sociaux qu'au coup par coup et en se gardant bien de faire confluer les revendications salariales des différents secteurs dans une lutte commune contre les conséquences de l'inflation accélérée. Mais par ailleurs, au niveau des entreprises ou même des branches industrielles, les bureaucrates syndicaux ne tiennent pas à se montrer trop timorés dans leurs revendications.

C'est que la concurrence est vive entre les différents appareils et que, au niveau d'une entreprise, un syndicat qui braderait trop ouvertement les revendications ouvrières peut être assez rapidement remplacé par une équipe concurrente.

Depuis la fin des années d'abattement qui avaient suivi le coup d'État militaire de 1980, le climat a donc durablement changé dans la classe ouvrière turque. La bourgeoisie, le gouvernement, mais aussi les bureaucrates, ont affaire depuis plusieurs années à des ouvriers qui ne s'en laissent pas facilement conter, qui se défendent pied à pied et qui, malgré le système syndical particulièrement contrôlé mis en place lors de la dictature militaire, malgré les nombreuses entraves au droit de grève, ont appris à se faire respecter.

La bourgeoisie turque a dû pour l'instant ranger l'arsenal militaro-policier avec lequel elle avait pris l'habitude d'affronter la classe ouvrière, pour se servir plutôt de l'amortisseur des bureaucraties syndicales. Mais cet amortisseur n'est sans doute pas aussi efficace qu'elle le souhaiterait. Face à une classe ouvrière consciente de sa force, les bureaucrates, et même les dirigeants politiques à la Demirel et Inönü, préfèrent tenter d'éviter, s'ils le peuvent, de se déconsidérer trop vite...

Julien SILVA



Manifestation des municipaux de Zonguldak. Sur la pancarte : "Procureur = Ozal / Juge = Demirel / Témoin = Inonu / Accusés = les travailleurs de la municipalité / Jugement = condamnés à la faim"

CHAUSSON-

CREIL



LA GRÈVE CONTINUE

■ **Mardi 26 janvier, les grévistes de Chausson Creil en étaient à leur 9ème jour de grève contre le plan de 1 104 licenciements. En une semaine, la grève s'est organisée, s'est donnée une direction large et démocratique et a peut-être commencé à faire, si ce n'est reculer les patrons de Chausson, du moins leur a fait prendre un ton plus conciliant.**

L'assemblée des grévistes élit un Comité de grève

Après quelques jours de grève, des grévistes, en dehors des militants syndicalistes, se sont peu à peu portés volontaires pour l'organisation de la grève. Ils participèrent en particulier à la préparation de la montée, dans le plus grand secret, de 300 ouvriers de Chausson à l'hippodrome de Deauville où se tenait la grande démonstration-exposition de Peugeot pour sa nouvelle 306 (le coût pour ce grand show est estimé à 100 millions de francs). Après avoir immobilisé la voiture des Renseignements généraux qui les suivait, les grévistes envahirent les lieux. Et 1 200 invités de la journée, transportés pour certains en avion, furent bloqués à leur hôtel et Calvet annula sa venue prévue en compagnie du cinéaste Lelouch. Cette manifestation montra au moins une certaine détermination de la part des grévistes et donna du crédit à l'équipe qui l'avait organisée. C'est tout naturellement que le vendredi, un

Comité de grève de 25 personnes, composé pour moitié de syndicalistes et de travailleurs du rang, fut élu par l'assemblée, en vue de préparer et faire appliquer les décisions de cette dernière. Il fut d'ailleurs élargi encore par la suite à d'autres travailleurs.

Une manifestation a encore été organisée vendredi 22 à Matignon pour exiger le retrait du plan. A noter que, à la suite de l'affaire de Deauville, ces 250 manifestants furent accompagnés de la porte de Paris à Matignon par toute une ribambelle de motards... à l'aller... et au retour, histoire que ça aille plus vite et que surtout personne ne se perde...

Bien sûr ces manifestations n'ont pas donné de résultats, mais elles ont maintenu une pression. Les grévistes ont eu l'occasion de discuter des moyens de se faire en-

tendre du patronat de la région, en bloquant leurs usines afin de les obliger à leur tour à faire pression pour débloquer le conflit. Cette discussion reste toujours d'actualité. Mais les grévistes ont préféré pour le moment continuer des actions coup de poing plus spectaculaires. Mardi, le Comité de grève a organisé la montée sur la Préfecture de Beauvais en train et sans payer (avec l'accord de la SNCF qui se souvenait du blocage des voies de la gare de Creil).

Les manifestants ont fait brûler un bon paquet de pneus devant les grilles de la Préfecture, et le ministre du Logement, Marie-Noëlle Lieneman en visite à Beauvais préféra déléguer son conseiller avec le Préfet, plutôt que de recevoir les grévistes.

Les grévistes ont commencé à recueillir de l'argent auprès des

commerçants et de leurs communes respectives. Par ailleurs, le Comité de grève a pris contact avec le conseil général et d'autres instances locales et départementales, afin d'obtenir un moratoire sur les loyers et les crédits, en plus des aides financières. Bref, la grève s'organise pour tenir. Même s'il y a eu ce dernier mardi une affluence plus réduite devant l'usine. Et il a été décidé de faire des actions quotidiennes, en confiant au Comité de grève le soin de les mettre sur pied.

Aussi, si la direction a tenté des manœuvres, en envoyant de multiples courriers au personnel et surtout en lui proposant de renvoyer un papier pour se déclarer non-gréviste afin d'être payé en chômage partiel, elle s'est aussi sentie obligée d'avoir un ton d'ouverture lors de la première réunion

qui a eu lieu mardi 26 janvier. La direction s'est dit prête à annuler les 10 procédures de licenciement pour fait de grève, mais à condition que le libre accès à l'usine soit garanti aux non-grévistes. Proposition qui ne fut même pas discutée. Mais surtout, à la demande d'un engagement formel sur : "Aucun licenciement sec", elle a déclaré ne pas rejeter cette demande a priori et elle a demandé 48 heures pour réfléchir. Bien sûr cela a toutes les chances d'être une manœuvre, mais cela montre aussi que la direction et ses donneurs d'ordre Peugeot-Renault se sentent obligés de tenir compte de la détermination des grévistes. Alors rien n'est joué, mais cela ne peut qu'encourager ceux qui ont décidé de se battre et de continuer à le faire jusqu'au bout.

Correspondant LO

Hoover ferme à Dijon :

DES "MÉTHODES D'APACHES" ?

NON, DE CAPITALISTES TOUT SIMPLEMENT

Hoover, le fabricant américain d'électroménager, vient d'annoncer le transfert en Ecosse des activités de son usine implantée dans la banlieue de Dijon, ce qui va se traduire par 600 licenciements et la quasi-fermeture de l'usine.

Le prétexte, c'est d'obtenir le même travail à plus bas prix. Depuis plusieurs mois Hoover avait d'ailleurs mis les deux sites en rivalité pour obtenir des subventions et faire monter les enchères. Finalement, c'est l'Ecosse qui l'a emporté. Les salaires et charges lui coûteront 37% de moins à Cambusland, usine de construction récente où 400

nouveaux emplois devraient être créés.

Cette décision a déclenché un tollé dans les milieux politiques. Robert Poujade, maire RPR de Dijon et Roland Carraz, député PS de la Côte-d'Or, sont allés se montrer dans la manifestation organisée par les ouvriers de l'usine, J-P. Soisson, ministre et président du Conseil régional de Bourgogne, a dénoncé "les méthodes d'apaches" du trust américain. Bérégovoy a également vivement critiqué ce qu'il appelle du "dumping social" et menacé de porter plainte auprès de la Commission européenne.

Que d'hypocrisie ! Car ces "méthodes d'apaches", si elles sont effectivement révoltantes, ne sont ni nouvelles, ni propres à Hoover. Il n'est que de voir les pratiques actuelles des entreprises françaises comme Chausson, lié à Renault et à Peugeot. Elles aussi savent user de tous les moyens : restructurations et transferts d'activité là où la main-d'œuvre coûte moins cher, licenciements et remises en cause des acquis sociaux, pression sur les salaires et les salariés, chantage aux subventions et autres demandes de dégrèvements fiscaux, toujours bien reçus du gouvernement.

Car c'est cela la règle du jeu dans le mode de production capitaliste. Et aucun des hommes politiques qui font aujourd'hui mine d'être scandalisés n'y trouve à redire. Au contraire, ils se font même les chantres de ce système !

Mais c'est vrai, les usines sont dirigées par des "apaches", les capitalistes qui escroquent toute la société. Ils ouvrent des usines puis les ferment comme au Monopoly, sauf qu'à chaque fois ils empêchent et ce sont les ouvriers qu'on jette à la rue. Alors il est urgent que les travailleurs les rappellent à l'ordre sans ménagement.

LES PATRONS LICENCIENT

Les effectifs d'une entreprise, qu'est-ce que c'est ? "C'est l'un des seuls paramètres sur lesquels les industriels peuvent jouer, sur lesquels ils ont prise", répond Pierre Blayau, patron de Pont-à-Mousson (Saint-Gobain).

■ Blayau sait de quoi il parle. Rien que dans la sidérurgie, son groupe est responsable de milliers de licenciements. Au nom de la restructuration, de la rationalisation, de la rentabilisation, ce patron (comme bien d'autres) a joué - comme il dit - du paramètre "effectifs", c'est-à-dire a joué avec la peau des travailleurs... pour le meilleur profit des actionnaires du groupe.

En effet les industriels sont

ter l'idée du chômage comme celle d'une fatalité liée à une crise dont les entreprises et les patrons seraient eux aussi victimes. En conséquence de quoi, ils voudraient nous faire croire que ce ne serait ni le moment de faire grève, ni celui de se défendre sous peine de créer encore plus de difficultés à l'entreprise présentée comme mal en point !

Les exemples sont nombreux, qui montrent au contrai-

CIT. Comment ? En réduisant le personnel, chaque année, de 4 à 6 %. Pourquoi ? Pour gagner chaque année 10 à 12 % de compétitivité et 3 à 4 % de chiffre d'affaires. Cela s'appelle le "savoir-faire", en jargon patronal.

Les choses ne se passent d'ailleurs pas différemment dans les autres pays. Et par exemple Kodak, qui annonce la suppression de 2 000 emplois

aux Etats-Unis, affiche dans le même temps 17 millions de dollars de bénéfice net pour 1991 et promet, bien sûr, de faire mieux à l'avenir ! Les capitalistes et leurs méthodes ne connaissent aucune frontière, et si Hoover supprime 600 emplois dans son usine de Dijon, ce n'est pas pour cause de ruine mais parce que la firme d'électroménager fera encore plus de bénéfices en exploitant seulement 400 travailleurs écossais, de surcroît moins payés.

Car la "gestion des effectifs" prend aussi la forme d'une "délocalisation", avec des licenciements ici, et des embauches à des conditions de travail et de salaire considérablement dégradées ailleurs. D'une région à une autre, et d'un pays à un autre. La com-

pagnie aérienne Swissair aurait ainsi transféré son service comptabilité... en Inde. Et une entreprise fabriquant des mouvements de montres, France Ebauches, a licencié 67 personnes à Besançon pour aller s'installer... en Chine, où elle paie quelque 300 ouvrières l'équivalent de 400 F par mois.

La course au profit maximum justifie tout de la part des capitalistes. Les contrats précaires, la dégradation des conditions de travail et de salaire pour les uns, les licenciements pour les autres. Et les patrons n'ont pas fini de préparer le pire à toute la classe ouvrière, s'il n'est pas mis fin, une fois pour toutes, à leur gestion de toute l'économie et de toute la société.

Lucienne PLAIN

POUR QUE LES ENTREPRISES PROFITENT

loin - en tous les cas, pour les plus puissants d'entre eux - de licencier sous la pression d'une crise les acculant à la faillite, à mettre la clé sous le paillason avant d'aller s'inscrire eux aussi à l'ANPE la plus proche. Ils licencient pour gagner en compétitivité, en efficacité, en productivité, face à la concurrence, nationale ou internationale, acharnée. Ils licencient leur personnel comme ils décident de diminuer les stocks, de modifier leur approvisionnement ou leur chaîne de fabrication. Avec l'avantage que cette "gestion des effectifs" manifeste une souplesse extraordinaire, plus malléable, corvéable, payable à merci que n'importe quelle autre matière première.

Les auteurs d'une enquête réalisée pour le journal *Le Monde* (du 19 janvier dernier) sur le thème "Pourquoi les patrons licencient" ont pu ainsi conclure que "la suppression d'emplois ne signifie pas que l'entreprise soit en mauvaise santé". Et il est bon de le rappeler, dans une période où les patrons, appuyés par le gouvernement, s'efforcent d'accrédi-

re que les suppressions d'emplois sont, dans la plupart des cas, de simples moyens pour permettre au patronat de gagner en productivité et de faire prospérer ses bénéfices. Ainsi Renault continuera cette année à diminuer le nombre de ses emplois... mais affiche des bénéfices rondouilleux pour l'année écoulée ; en Espagne par exemple, son chiffre d'affaires en 1992 a été de 18 % supérieur à celui de 1991, avec l'équivalent de 25 milliards de francs. Peugeot supprimera 2 600 emplois en 1993 (après les 12 000 supprimés entre 1982 et 1992) mais les bénéfices déclarés pour le groupe Peugeot-Citroën sur les trois années précédentes s'élèvent à la misère de 13 milliards de francs. Le PDG de Saint-Gobain s'est félicité récemment que "son groupe fait preuve d'une bonne résistance" et que sa filiale Pont-à-Mousson, justement, a connu des résultats exceptionnels. "Nous pratiquons la réduction permanente d'effectifs", déclarait aux enquêteurs du *Monde* le directeur des "ressources humaines" d'Alcatel-

Jacques Calvet, l'un des licenciés en chef, qui vient de recevoir un satisfecit de la ministre du Travail.



Daniel Simon / Gamma

2 597 départs, dont 1 636 en préretraite FNE, 158 transferts à l'intérieur du groupe, plus des "aides au retour" pour les travailleurs immigrés, des propositions de reclassement ou de

CONTENTE LA MINISTRE !

conversions : voici grosso modo le nouveau plan social de Peugeot pour l'année 1993. Dans le droit fil des précédents, qui ont abouti en dix ans à 12 000 suppressions d'emplois. Un nouveau plan contre les travailleurs, donc.

Pourtant Martine Aubry, ministre du Travail, en visite à Sochaux le 21 janvier dernier, a parlé "d'avancées" en jugeant que "pour la première

fois depuis onze ans, un plan social va dans le sens que nous souhaitons". Cela sous prétexte que, pour financer son plan, Peugeot mettra un peu de sa poche, sans se contenter de faire appel aux fonds de l'Etat, c'est-à-dire à la poche des contribuables, travailleurs et licenciés compris !

Martine Aubry, ministre du Travail ? Plutôt ministre des licenciés.

Sécurité sociale

KOUCHNER S'EN PREND AUX MALADES

Kouchner face à la presse, présentant des vœux et se vantant de l'action de son ministère.



AFP

PAS À CEUX QUI PARASITENT LE SYSTÈME DE SANTÉ

Interrogé sur le problème du financement de la Sécurité sociale dans le cadre de l'émission télévisée *L'Heure de Vérité*, Kouchner, l'actuel ministre de la Santé, s'est déclaré favorable à "une assurance individuelle, pour qu'on se prenne en charge soi-même".

Une manière comme une autre de laisser entendre que les malades sont responsables du "trou" de la Sécurité sociale et qu'il est donc normal qu'ils payent de plus en plus pour être soignés, ou soient moins remboursés.

L'argument n'est pas nouveau, mais il n'en est pas moins hypocrite. Depuis des

années en effet, sous prétexte que les comptes de la Sécurité sociale, et en particulier ceux de la branche assurance-maladie, seraient dans le rouge, les ministres successifs nous ont expliqué qu'il fallait accepter la diminution des remboursements, l'arrêt de la prise en charge des médicaments dits "de confort", le forfait hospitalier, la Contribution Sociale Généralisée, etc. Aujourd'hui, Kouchner lui aussi y va de son couplet sur le principe d'une "prise en charge individuelle" pour justifier les mesures passées et à venir.

En fait, et quoi qu'il dise pour nuancer son propos et ne pas se mettre trop d'électeurs

à dos, lui et ses semblables remettent en cause petit à petit le système de couverture sociale, au nom d'un prétendu "gouffre de la santé". Mais s'ils ont vite fait d'accuser les malades, aucun d'entre eux ne dénonce les énormes profits réalisés par tous ceux qui vivent réellement aux crochets de la Sécurité sociale. A commencer par l'industrie pharmaceutique qui, grâce à la Sécurité sociale navigue dans un marché protégé et... assuré. De même pour tous les fabricants de matériel médical et hospitalier.

Solidaire de son milieu, Kouchner évite aussi de dénoncer les abus de ses

confrères médecins qui, sous couvert d'amortir les équipements de leurs laboratoires ou de leurs cliniques privées, réclament sans cesse des augmentations de tarification.

Kouchner n'a pas davantage profité de la télévision pour dénoncer la clémence des juges et de la loi face aux pratiques des chirurgiens qui, comme le chirurgien urologue de Nancy - menacé et finalement condamné à seulement 100 000 F d'amende et sans inscription à son casier judi-

ciaire ni interdiction automatique et définitive d'exercer —, profitent de la détresse de leurs malades pour se faire verser de copieux dessous de table en liquide...

Pourtant, c'est bien là le problème. Le système de santé en France n'est pas malade à cause de ceux qu'il soigne, mais à cause de tous ceux qui se soignent en vivant sur son dos. Mais aucun ministre, pas plus Kouchner que les autres, ne veut s'attaquer à cela. C'est plus facile de détourner l'attention sur les malades afin de pouvoir augmenter sans cesse leur contribution pour des prestations en baisse. Les profiteurs, eux, pourront ainsi continuer à bien se porter et Kouchner à faire de la démagogie.

Le PS s'achète — avec l'argent de l'Etat — pour 120 millions de tranquillisants

Bérégovoy vient de sortir son mouchoir pour les pharmaciens d'officine, qui pleuraient misère après la révision en novembre 1988 de leur marge sur les médicaments remboursés. si l'on en croit les estimations citées dans *La Tribune Desfossés*, cette mesure aurait fait passer leurs bénéfices d'une moyenne de 35,46 % en 1987 à 31,3 % en 1992 sur les médicaments remboursés ; parce que sur les autres, n'en parlons pas, leur marge est inconnue ! Evidemment les pharmaciens ne se

vantent pas que, pendant ces cinq ans, leur chiffre d'affaires s'est développé d'au moins 30 à 40 % sur les produits remboursés et de bien plus sur les autres.

En tout cas, dans les rangs du gouvernement, il s'est trouvé des oreilles compatissantes aux jérémiades des marchands de gélules.

Du coup le gouvernement, qui avait promis de débloquer 100 millions de francs d'aide pour compenser le manque à gagner des officines, vient de revoir son projet. C'est donc

120 millions qui pourront être distribués aux pharmaciens durant 1993.

Et vous savez quoi ? Eh bien, cela ne fera quand même pas gagner une seule voix au Parti Socialiste en provenance d'une des corporations les plus à droite du pays.

Tant qu'il a la santé

Le groupe Elf Aquitaine vient d'annoncer ses résultats pour 1992 : sa branche "santé" affiche un bénéfice de 1,8 milliard de francs, en progression de 200 millions, soit 12,5 %, sur l'an dernier ; et sa filiale pharmaceutique Elf Sanofi vient de s'offrir pour quelque 3,6 milliards de francs le groupe Yves Saint-Laurent.

L'argent de la Sécurité sociale n'est donc pas perdu



Les PDG d'Elf-Aquitaine et d'Yves Saint-Laurent

pour tout le monde. On peut même dire qu'il permet à certains de nager dans le luxe.

A RECUONS

Bull Angers veut augmenter le temps de travail, mais sans augmenter les salaires. La direction y a dénoncé des accords régissant la durée et la flexibilité du travail et veut porter l'horaire d'une partie du per-

sonnel de 33 heures à 38,5 heures "pour améliorer la productivité". Une idée que d'autres patrons mijotent.

Si nous, travailleurs, ne nous fâchons pas, on nous demandera bientôt de payer pour venir travailler.

Alcatel-Telspane (Nanterre - 92)

EN PLEIN BOOM DES PROFITS LA DIRECTION ANNONCE 347 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La direction vient d'annoncer 347 suppressions d'emplois. 107 travailleurs peuvent espérer un départ en FNE. Il y aurait donc 240 licenciements secs. Cette décision touche le cinquième d'un effectif qui compte 1 700 personnes. Tous les secteurs en rapport avec la

On fait miroiter 25 malheureux nouveaux postes sur le site de Cherbourg.

C'est d'autant plus choquant qu'Alcatel-Alsthom, avec plus de 6 milliards de bénéfices et de grosses réserves financières, est certainement une des grandes entreprises

l'on nous racontait que la prospérité des entreprises était censée profiter à tous. Aujourd'hui, que la conjoncture soit bonne ou mauvaise, les patrons veulent engranger des profits. Et ils ont pris la sale habitude de faire des coupes claires dans les salaires en supprimant des emplois. Certains appellent ça des "licenciements spéculatifs".

Jeudi matin, l'usine était d'abord sous le choc mais, l'après-midi, on a senti de la

colère. C'est parti d'un secteur où les travailleurs étaient remontés contre un chef qui partait en vacances. Le débrayage s'est répandu dans les secteurs les plus touchés. Nous nous sommes retrouvés à 400 pour aller demander des comptes au chef du personnel.

Deux représentants de la direction, le directeur des Relations Humaines et le directeur général, la tête pleine de chiffres, sont venus justifier leur décision. Il y avait aussi des représentants des différents syndicats, CGT, CFDT et

FO. Un syndicaliste a été applaudi en disant "Alcatel a de l'argent". Le lendemain vendredi, les travailleurs ont remis ça. A 200, nous avons fait une assemblée générale dans le hall, où il a été voté de se revoir le mardi 26.

Mardi, l'assemblée s'est tenue avec 650 personnes, où il a été décidé de faire grève à partir de 9 heures, le jeudi 28, date à laquelle va se tenir le CCE où la direction devrait confirmer son plan de licenciement.

Correspondant LO



Jeudi 21 janvier, la direction d'Alcatel-Telspane interpellée par les travailleurs.

fabrication sont concernés : ouvriers, techniciens, dessinateurs, agents de maîtrise.

Il est évidemment question de plan social avec antenne pour l'emploi, de prétendus reclassements dans le groupe.

parmi les plus riches. Les publications destinées à chanter ses louanges pour attirer l'argent des boursicoteurs ne cessent de l'attester (voir encadré).

Mais le temps n'est plus où

Alcatel-Alsthom DES RÉSULTATS FLORISSANTS

Dans *L'Usine Nouvelle*, Alcatel-Alsthom a reçu la note "16", avec le plus gros chiffre d'affaires, le plus important bénéfice, les plus plantureux capitaux possédés en propre. Seule fausse note : un cours de l'action boursière "seulement" doublée en cinq ans.

Classé 35^e dans le hit-parade mondial des entreprises de *L'Expansion*, Alcatel est, en France, le 2^e des plus gros bénéficiaires avec 6,18 milliards de francs, bien placé parmi les douze meilleurs investisseurs avec 7,6 milliards de francs, et 5^e, avec près de 12 milliards de francs, parmi les plus importantes "marges brutes d'autofinancement".

Alcatel-Alsthom figure parmi les trois premiers du "palmarès du profit" de *Valeurs Actuelles*, avec un bénéfice moyen avant impôts sur les trois der-

nières années de 11 milliards de francs, 20 % d'augmentation des bénéfices par rapport à l'an dernier.

Enfin Alcatel-Alsthom, qui réalise à l'étranger la plus grande part de ses 160 milliards de chiffre d'affaires, y multiplie les acquisitions d'entreprises. Alcatel vient de se porter acquéreur de 90 % du capital d'une câblerie en Turquie et de déboursier 900 millions de francs pour racheter Sprint, une entreprise américaine de télécommunications. Elle négocierait ces jours-ci Iteltal, l'équivalent de France Télécom en Italie, que l'Etat italien va privatiser.

Voilà à quoi servent les "marges d'autofinancement", quand cet argent disponible n'est pas directement injecté dans les canaux de la spéculation financière.

MET (Massy - 91)

PROFITS, HORAIRES DÉMENTIS ET... LICENCIEMENTS

La direction de MET (Matra Ericsson Télécommunication) a annoncé un plan de 93 licenciements : 82 au siège de Massy, et 11 à l'usine de Longuenesse, dans le Pas-de-Calais. Cette annonce a été ressentie comme une injustice flagrante par le personnel, car nos patrons font des profits énormes et nous avons du boulot par-dessus la tête.

Quand, en 1988, le gouvernement a décidé de re-privatiser la CGCT, en la cédant à Matra associé à Ericsson, c'était après six plans sociaux et une "épuration" à coups de milliers de licenciements. Dès sa première année d'existence, MET put ainsi être une entreprise très rentable et faire 100 millions de francs de bénéfices an-

nuels en moyenne. D'autant plus que, pour "remercier" Matra et Ericsson d'avoir repris le passif de la CGCT, le gouvernement leur a fait royalement cadeau de cinq ans d'exonération d'impôts. Ainsi, en 1992, les profits ont même été multipliés par deux, soit 200 millions.

Cette augmentation des bénéfices s'est faite au détriment des conditions de vie des travailleurs, et notamment d'un allongement considérable du temps de travail.

De l'aveu même de la direction, suite à une demande de l'inspection du travail, il y aurait eu 8 320 infractions au Code du travail en 1992 : journées de plus de 10 heures, semaines de plus de 48 heures, dépassements des quotas d'heures supplé-

mentaires, travail du dimanche sans dérogation, etc. Et encore, ceci ne représente que la partie visible de l'iceberg : les heures de travail payées. La plus grande partie est constituée d'heures non payées. Il s'agit des heures supplémentaires des ingénieurs "forfaitaires" (450 des 800 salariés de Massy), et surtout des heures "écrêtées" par le système d'horaire variable : au-delà d'un crédit d'heures de 24 heures, les heures supplémentaires effectuées tombent dans ce que la direction appelle la "banque de temps". C'est non payé, non récupérable, cadeau pour le patron ! En 1992, 65 000 heures sont tombées dans la "banque de temps", soit l'équivalent de trente emplois à l'année. Le record en ma-

tière d'horaire est détenu par un ingénieur du service technique qui, après avoir travaillé 84 heures en une semaine, s'est retrouvé à l'hôpital suite à un malaise !

Depuis l'annonce des licenciements, trois débrayages ont eu lieu à l'appel des syndicats, réunissant de 150 à 250 travailleurs. Chacun se rend bien compte que le plan de la direction, c'est le chômage pour 93 d'entre nous, mais c'est aussi des conditions de travail encore aggravées pour ceux qui resteront. Et tout cela, il n'est pas dit que les travailleurs de MET soient prêts à l'accepter sans réagir.

Correspondant LO

Hôpital Beaujon
(Clichy - 92)

Grève chez ONET
LE PATRON
JETTE L'ÉPONGE

A l'issue de trois nouveaux jours de grève, les 40 ouvriers de la société ONET, chargée du nettoyage, se retrouvent dans une situation imprévue : leur patron résilie son contrat avec l'hôpital Beaujon, c'est-à-dire annonce son départ au terme d'un préavis légal de quelques mois au plus. L'hôpital en retour lance un nouvel appel d'offres, afin qu'une autre société de nettoyage reprenne le chantier. Les ouvriers n'ont donc plus qu'un "patron à durée déterminée", qui expédie les affaires courantes en attendant l'arrivée d'un successeur.

On ne va pas pleurer sur le sort de cette société qui s'était illustrée en licenciant et en augmentant la charge de travail. Au cours de la grève (cf LO 1281), elle est revenue sans scrupules sur un protocole d'accord signé par un de ses propres responsables sûrement devant l'unanimité des ouvriers qu'ONET a déclaré forfait, se rendant compte qu'elle ne ferait plus accepter ses mauvais coups à son personnel.

D'autant qu'enfin, vendredi 22, les syndicats de l'hôpital s'étaient décidés à prendre

position par tract pour les grévistes. Deux d'entre eux, le CRC et la CFDT, avaient appelé à un débrayage de solidarité qui a réuni une quarantaine de personnes, en plus des grévistes eux-mêmes, devant le bureau du directeur de Beaujon.

C'est bien là qu'il faut frapper. Il y en a assez de ces entreprises dites "extérieures". A quoi servent-elles, sinon à permettre à des patrons parasites de gagner gros, simplement en servant d'intermédiaires entre le service public et des ouvriers payés au SMIC ? Pourquoi l'hôpital n'embaucherait-il pas ces ouvriers directement comme cela se pratiquait encore durant les années 1970 ?

Le problème n'est pas encore à l'ordre du jour à Beaujon. Néanmoins, le patron d'ONET se lavant désormais les mains du sort des ouvriers du nettoyage, l'administration de l'Assistance Publique se retrouve en première ligne et c'est contre elle, à juste titre, que les travailleurs devront tourner leur mécontentement.

Correspondant LO

Centre hospitalier Lyon-Sud

LA VITRINE HOSPITALIERE
CÔTÉ
COUR et CÔTÉ
JARDIN

Le centre hospitalier Lyon-Sud, qui fait partie des deux grands pôles hospitaliers lyonnais avec 2 500 agents, vient de se doter d'un immense bâtiment d'urgences.

Si ce bâtiment, de l'extérieur, apparaît comme ultramoderne et futuriste, avec un magnifique hall d'entrée et des services dignes de cliniques, le personnel a vite déchanté quand il s'est agi d'y travailler.

Les services ont été ouverts alors que les travaux n'étaient même pas terminés, et les premiers malades ont été accueillis au bruit des perceuses et au milieu de la poussière.

Il a fallu attendre un mois et demi pour obtenir ne serait-ce que cette chose élémentaire qu'est l'eau chaude, celle-ci faisant défaut dans une partie du service et les malades étant contraints d'aller se doucher à l'autre bout du service.

Dans la série catastrophes, moins d'une semaine après l'ouverture, une

inondation endommagea une chambre de réanimation et un matériel de pointe coûteux.

Depuis, le personnel hospitalier découvre le charme discret de ce palace : chambres petites et mal chauffées. Certaines sont tellement exiguës que, pour entrer et sortir un lit de malade, il faut faire des prouesses et obligatoirement ouvrir l'issue de secours pour manœuvrer le lit. On peut imaginer la situation d'un malade à muter en urgence !

Deux mois seulement après l'ouverture, le service est déjà bien abîmé : le linoléum, qui n'était sans doute pas de bonne qualité, est déjà plein de marques, comme s'il avait bien vécu. Sous les tapisseries fines comme du papier à cigarettes, apparaît le plâtre.

Question personnel, c'est du même acabit. Pour un service qui pourrait apparaître comme révolutionnaire dans sa conception, on tourne avec un personnel in-

suffisant pour une charge de travail qui ne cesse de s'accroître. Si bien que le ménage ne peut être assuré qu'un jour sur deux, faute de personnel. Bravo l'hygiène ! Et il n'est pas un jour où il ne manque pas une infirmière. Même le nombre de médecins est insuffisant.

Dernièrement, une délégation du personnel a tenu à exprimer sa grogne auprès du directeur, qui leur a répondu que, pour le personnel, il n'y avait pas d'argent, et que pour les travaux il fallait attendre... 6 mois ! Quand on sait que la réforme hospitalière décidée par le maire de Lyon, Michel Noir, prévoit une importante diminution du nombre des agents hospitaliers, il faudra bien dans un avenir proche que le personnel réagisse, en liaison avec l'ensemble des hospitaliers, pour assurer des conditions de travail digne de ce nom, et une qualité d'accueil et de soins pour les malades.

Correspondant LO

CRTS (Toulouse)

Après les suppressions
d'emplois,
DES LICENCIEMENTS ?

La direction du Centre de Transfusion Sanguine persiste dans son intention de supprimer des emplois. Pour tenter de se justifier, elle invoque un déficit providentiellement découvert il y a quelques mois et une baisse future possible d'activité. Début décembre, elle annonçait 41 suppressions d'emplois sur 380 (voir LO n° 1272). Mais cela ne lui suffit pas et il est maintenant question de restructurer le Centre de Transfusion : la Biologie (230 personnes) serait associée au CHR et donc séparée de la Transfusion proprement dite (80 personnes). Par soustraction, il apparaît donc que d'autres employés sont menacés de se retrouver sur le carreau.

Tout cela est flou pour le moment, mais il est assez évident que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique générale d'économies en matière de santé, au détriment du personnel et des malades. A une soixantaine nous avons manifesté place du Capitole, lors de la journée nationale du 21 janvier. Il est souhaitable que nous n'en restions pas là, car la direction, elle, n'a pas renoncé à ses objectifs.

Correspondant LO

BSN-Belin (Evry - 91)

La direction veut toucher aux congés d'été...

USINE
BLOQUÉE
DURANT
TROIS
HEURES !

Judi 21 janvier, près d'une centaine d'ouvriers et d'ouvrières (sur 600 que compte l'usine) représentant toutes les équipes et tous les ateliers ont tenu à dire à la direction ce qu'ils pensaient de son projet de remise en cause des dates des congés payés.

En effet BSN, dès cette année, voudrait nous imposer les dates suivantes pour l'été : 28 juin au 25 juillet ; 16 août au 11 septembre. Ceci dans le but avoué d'obliger tous les ouvriers de l'usine à être au travail du 25 juillet au 16 août.

Ce serait autant de salaires de travailleurs intérimaires économisés !

Dès l'annonce de ces dates, les ateliers ne discutaient que de cela. Le problème principal, c'est que ces dates ne correspondent pas aux congés scolaires. C'est donc pourquoi nous étions nombreux à vouloir dire notre protestation au directeur de l'usine et à la chef du personnel, lors de la réunion où ces dates devaient être officialisées.

Nous avons voté la décision d'envahir la salle et ce fut

donc fait. C'est la mine déconfite que la direction, très mal à l'aise, a rapidement plié bagages et est sortie entre deux haies d'ouvriers et d'ouvrières, qui ont rappelé clairement que les congés d'été, BSN ne doit pas y toucher !

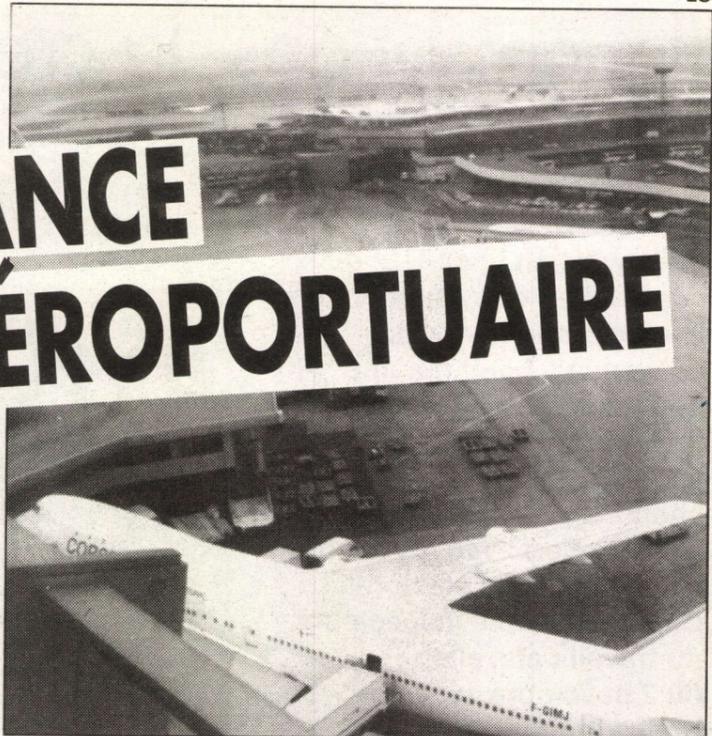
Ce mouvement a occasionné 3 heures de blocage quasi-total de la production.

Une nouvelle réunion est convoquée par la direction, jeudi 28 janvier. A suivre...

Correspondant LO

A.D.P. (Aéroport d'Orly)

LES REQUINS DE LA FINANCE GUIGNENT LE RACKET AÉROPORTUAIRE



Le ministère des Transports, dont dépend ADP (Aéroports de Paris), vient d'envoyer une missive au Conseil d'Etat, dans laquelle il lui demande conseil sur la façon dont "le gouvernement pourrait envisager de transformer par voie législative le statut d'Aéroport de Paris, pour constituer une société anonyme régie par le droit commun des sociétés commerciales". L'un des problèmes étant : comment faire pour rester dans la légalité, tout en permettant à un futur ADP privatisé de faire des profits avec un aéroport qui appartient au domaine public et dont ADP lui-même n'est donc même pas propriétaire ?

Cette lettre, publiée par voie de tract par la CGT, a suscité bien des discussions et un peu d'inquiétude parmi le personnel d'ADP. Et c'est sans doute pourquoi les réunions organisées sur les heures d'information syndicales le 21 janvier ont connu une assistance record. Les 530 travailleurs qui se sont réunis à Orly ont approuvé une pétition contre ces projets et pour le maintien du statut existant. Tandis que le dépôt d'un préavis de grève de protestation pour le 28 janvier a suscité une réponse officielle de la direction générale qui proteste de son "attachement au service public" et au statut en vigueur, tout en reconnaissant la possibilité d'un recours aux marchés financiers pour assurer de futurs investissements.

Mais même si rien n'est encore fait, tout le monde sait

bien que les ministères ne constituent pas des dossiers uniquement pour passer le temps. D'autant que cela doit faire longtemps que, dans les milieux financiers, certains doivent se dire que les quelque 500 millions de profits annuels qu'ADP fait seraient mieux dans leurs poches que dans celles de l'Etat.

D'ailleurs, derrière tout cela, il y a les pressions des compagnies aériennes, engagées dans une guerre économique sauvage au niveau mondial, qui cherchent à avoir un contrôle direct sur les aéroports, parce que réduire leurs coûts de ce côté-là les aiderait dans la guerre des tarifs qui est, soulignons-le, surtout une guerre pour le maintien des profits. A l'image des compagnies américaines, par exemple, dont les plus importantes ont leur propre aéroport, décentralisé loin des métropoles, qui leur sert de plaque tournante sur leur réseau.

En France, la guerre des tarifs aériens a déjà entraîné des tentatives de réduire les coûts aux dépens des salariés d'Air France, UTA et Air Inter. Et tout le monde sait bien à l'aéroport qu'elle en entraînera aussi contre nous, ne serait-ce que parce que les compagnies aériennes françaises voudraient bien uniformiser à la baisse les coûts, et donc les statuts des personnels de l'ensemble du transport aérien.

Alors l'inquiétude ressentie par l'ensemble du personnel est sans doute fondée. Mais justement, dans ce contexte, face aux ambitions des patrons, lier la lutte à mener pour la dé-

fense de nos intérêts à celles de nos camarades d'Air France et de l'ensemble du transport aérien, avec qui d'ailleurs nous travaillons de fait tous les jours, paraît la seule ligne de conduite logique. Et c'est d'ailleurs ce qu'ont proposé plusieurs intervenants lors des assemblées du 21 janvier.

Correspondant L.O.

Société Générale - Meaux 77 CONTRE LES LICENCIEMENTS

A Meaux, il y a deux agences de la Société Générale : la principale avec une cinquantaine de salariés (employés, secrétaires, cadres et direction) et une succursale à Beauval, plus petite, d'une demi-douzaine de salariés.

Pour ce qui est des secrétaires et des employés, le travail ne manque pas. Il n'est d'ailleurs pas rare, certains samedis ou même certains soirs de semaine, d'être débordés et de voir les queues s'allonger devant nos guichets un quart d'heure avant la fermeture. Malgré cela nous avons appris, en guise de cadeau du nouvel an, que la Société Générale prévoyait la suppression de milliers d'emplois sur toute la France, dont 14 à Meaux. Quatre sont déjà effectués.

La stupéfaction a vite laissé place à la colère. A l'appel de l'intersyndicale mise en place au niveau national, nous avons effectué trois débrayages de deux heures durant la semaine du 11 au 16 janvier et nous avons débrayé à nouveau mardi dernier. A chaque fois, à l'exception des cadres et de la direction, la totalité du personnel a participé aux débrayages. Nous en avons profité pour discuter avec la clientèle, surprise de nous voir en grève (pour la première fois !)

mais dans l'ensemble plutôt favorable à notre mouvement, surtout les travailleurs et les chômeurs.

Ce fut aussi l'occasion de voir notre directeur assurer avec quelques cadres un "service minimum". Les blagues allaient bon train : "Tu as vu le petit nouveau derrière le guichet : il n'a pas l'air très à l'aise à son nouveau poste". Ou encore, lorsque la queue s'allongeait : "Il a l'air de paniquer : il faudrait peut-être embaucher du personnel supplémentaire pour l'aider".

En plus des débrayages, nous avons aussi envoyé des équipes distribuer des tracts sur les marchés et dans les rues piétonnes. Et samedi 16, nous avons tous manifesté avec nos collègues de la région parisienne.

A l'heure actuelle, l'intersyndicale n'a pas donné de consignes quant à la poursuite du mouvement, bien que la Société Générale maintienne les licenciements prévus pour 1993.

Si, pour nous tous à Meaux, ce fut le "baptême de la grève", ce qui est sûr c'est qu'une majorité d'entre nous aimerait bien ne pas en rester là.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Cha-troussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIERE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIERE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLEMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Il y a cent ans, la création des inspecteurs du travail

Pour Mitterrand, l'organisation d'un colloque à l'Arche de la Défense à la mi-janvier, en l'honneur du centenaire de l'institution des inspecteurs du travail, est venue à point nommé pour se mettre en valeur en tant que "défenseur des acquis sociaux". En effet le choix de la date n'est pas sans rapport avec les débuts de la campagne électorale. Car la loi sur les inspecteurs du travail date, elle, du 2 novembre 1892. En bonne logique, le centenaire aurait dû être célébré plus de deux mois avant. Mais enfin, pour une institution aussi vieille, quelques semaines en plus ou en moins ne font rien à l'affaire. alors pourquoi ne pas essayer d'arranger celle de Mitterrand ?

A la fin du siècle dernier, quelques années après la Commune de Paris, des lois sociales avaient été édictées par des gouvernements très bourgeois, pour essayer de limiter les conséquences de l'avidité et de la rapacité des patrons. Ceux-ci, à l'époque florissante du développement de leurs affaires, par courte vue, pour ne pas dire par imbécillité, mettaient à la fois en danger la santé et la longévité des travailleurs qui produisaient leur richesse, et risquaient inutilement, par les rapports sauvages qu'ils entretenaient au quotidien avec la classe ouvrière, de l'acculer à des réactions aussi sauvages contre ses exploiters.

C'est pour contrôler l'application des réglementations sur le travail des enfants et des femmes, qu'une loi du 2 novembre 1892 institua un corps d'inspection du travail. D'autres lois suivirent pour étendre le contrôle, notamment au domaine de la responsabilité des accidents du travail et au respect du repos hebdomadaire.

Depuis, la législation a évolué et

UN CORPS DE FONCTIONNAIRES AU SERVICE D'UN ÉTAT DE CLASSE

les domaines d'intervention des inspecteurs du travail s'étendent à tout ce qui est relatif à la législation du travail et au respect des conventions collectives, que cela concerne le salaire, le temps de travail, les congés, les conditions d'embauche, la représentation du personnel dans les différentes institutions et la reconnaissance des syndicats dans l'entreprise, et bien entendu toujours tout ce qui concerne l'hygiène et la sécurité.

Avec la vague de grève de 1936, le pouvoir politique a tenté de faire jouer au corps des inspecteurs du travail le rôle d'arbitre des conflits du travail. Quelques lois et règlements ont depuis été ajoutés dans la législation, sans toutefois rendre formellement obligatoire, dans ce pays, un tel arbitrage.

Il est vrai qu'il a toujours été difficile de faire admettre aux travailleurs, et à juste titre, que ces fonctionnaires de l'Etat que sont les inspecteurs du travail pouvaient être d'une quelconque neutralité ou impartialité dans les combats qui peuvent les opposer à leurs exploiters bourgeois. Et si malgré tout dans nombre de grèves les autorités, parfois les patrons, voire même les syndicats, font appel à un tel arbitrage, de toute façon aucun instrument légal ne leur permet d'imposer ses conclusions.

Quant à contrôler et faire respecter réellement la législation du travail, c'est une autre paire de manches. Il y a d'abord les limites fixées au pouvoir des inspecteurs du travail dans les textes eux-mêmes. En principe ils peuvent circuler librement dans les entreprises, ils peuvent faire des "mises en demeure" lorsqu'ils constatent des infractions, et à la limite extrême dresser "procès-verbal". Mais c'est ensuite des tribunaux et de la police qu'il dépend que la décision soit appliquée contre les patrons qui

cela signifie que les conseils à l'employeur représentent les 97% restants".

Là aussi le poids de la crise

Non, les inspecteurs du travail ne sont pas méchants avec les patrons. Ils n'en ont le plus souvent ni les moyens, ni la volonté. Et encore moins aujourd'hui en cette période de chômage, où le nombre de patrons qui profitent de la situation pour transgresser les lois sociales grimpe en flèche. A quelques centaines dans tout le pays, les inspecteurs du travail sont débordés par les appels, et ils sont bien incapables même de venir constater toutes les infractions. Sans compter qu'en plus on leur a donné à contrôler les "plans sociaux", ainsi que les licenciements économiques de plus de neuf personnes (même si leur autorisation pour licencier n'est plus requise depuis 1986). Ils doivent également surveiller le travail en contrat à durée déterminée, qui comprend l'intérim, etc.

Malgré tout, l'institution des inspecteurs du travail, dans quelques cas - que les patrons estiment encore trop nombreux - limite un tant soit peu les



Accident du travail sur un chantier. En principe, les inspecteurs du travail sont chargés du respect des règles de sécurité.

Durand/Gamma



Lutte des sidérurgistes lorrains contre les licenciements. S'il fallait attendre quelque chose des inspecteurs du travail...

AFP

contreviennent à la loi. Et les possibilités de recours ne manquent pas aux patrons. Sans compter l'inertie complice de la police et de la justice.

Il y a ensuite "l'esprit du temps" ou plus exactement les pressions sociales qui s'exercent sur les inspecteurs, qui font qu'ils s'auto-limitent lorsqu'il s'agit de s'en prendre à ceux qui ont le pouvoir économique, les patrons. C'est ainsi que Claude Triomphe, président de l'association Villermé regroupant des inspecteurs du travail, déclare : "Quand on sait en effet que, depuis des années, le nombre des infractions conduisant à un procès-verbal est inférieur à 3%,

abus de certains exploiters prêts à tout pour leurs profits. C'est pourquoi on peut toujours essayer de les faire intervenir contre son patron, lorsque celui-ci bafoue les lois. Mais de là à se reposer sur cette institution et à croire qu'il suffit d'être même dans le bon droit - même seulement bourgeois - pour pouvoir se défendre, il y a une marge à ne pas dépasser. Car personne, sauf les travailleurs intervenant eux-mêmes, ne peut faire le poids face aux patrons, qui eux mènent la lutte de classe, aujourd'hui plus que jamais.

Louis Guilbert

La peur

d'Anatoli Rybakov

Anatoli Rybakov livre, avec son roman *La peur*, publié dans ce qui était encore l'URSS en 1990 et édité aujourd'hui en France, le second volet des *Enfants de l'Arbat*, une sorte de saga consacré à la génération soviétique d'après la Révolution, celle qui vécut sa jeunesse censée être les plus belles années de la vie, dans les années trente.

Le premier volet montrait la vie d'un groupe de jeunes petits-bourgeois d'une rue célèbre de Moscou, en 1934-1935. Le pays s'était transformé, Staline affermissait son pouvoir, les conflits au sein de l'appareil d'Etat et du parti s'étaient soldés par de nombreuses arrestations et déportations. Mais ces jeunes ne se rendaient pas compte de grand-chose jusqu'en cette année 1935 où la répression stalinienne commença à s'abattre "en grand", et non plus seulement sur certaines couches définies de la population et sur les opposants politiques. Le héros des *Enfants de l'Arbat*, Sacha Pankratov, un étudiant communiste, avait été condamné à trois ans de déportation en Sibérie pour

avoir eu un comportement irrespectueux envers Staline dans son école — alors qu'en fait c'était, comme la plupart de ses amis, un fidèle du régime, qui ne se posait guère d'autre problème que celui de devenir un bon ingénieur.

La peur couvre les années 1936-1938. Ce sont les années des purges massives dans le parti et dans l'armée. Staline fait systématiquement éliminer tous les chefs et les cadres du Parti Bolchévique, les chefs et la moitié des cadres de l'armée : tous ceux en qui il voyait des rivaux possibles. Ce sont les années des grands Procès de Moscou, les années où allaient être exécutés Zinoviev et Kamenev, où le monde entier se demandait comment des chefs de la prestigieuse Révolution russe pouvaient non seulement être accusés d'être des traîtres, mais s'accuser eux-mêmes.

Mais ce sont aussi les années où la terreur touche tout le monde, où chacun peut brutalement disparaître, du jour au lendemain.

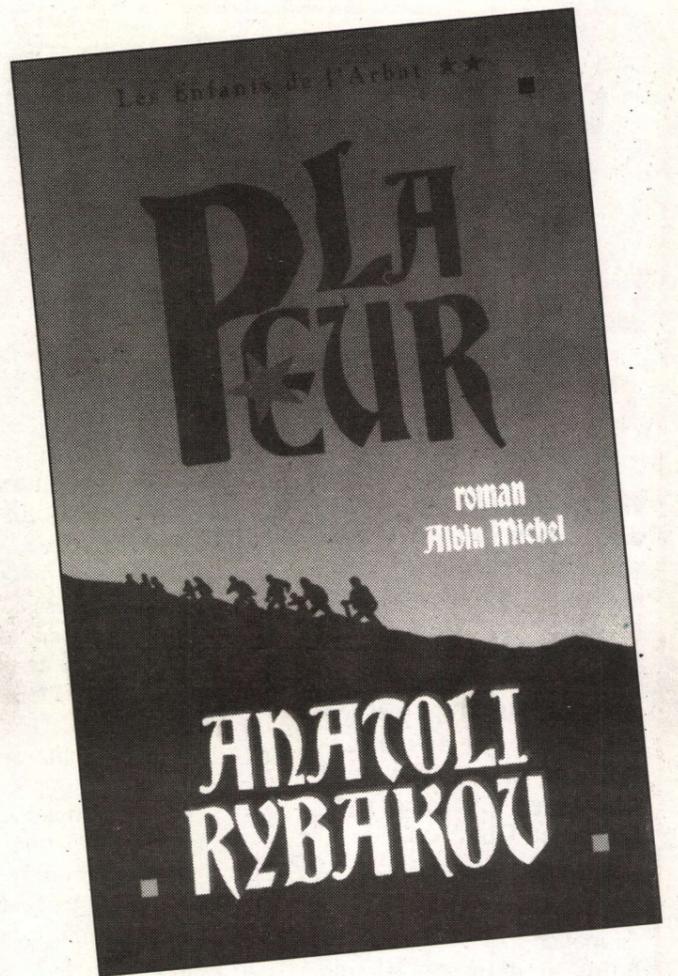
Ce qui est intéressant, dans ce gros roman de 650 pages, c'est surtout la façon dont l'auteur démontre le mécanisme de la "peur"; la façon dont tous les membres d'une génération deviennent à la fois les victimes, les témoins et les acteurs de la terreur stalinienne; comment on devient indicateur, tortionnaire; comment on devient obligé, même si c'est à son corps défendant, d'approuver officiellement des condamnations qui semblent non seulement injustes, mais monstrueuses; comment on peut se débrouiller, quand on a compris, pour passer au travers des mailles du filet en profitant du fait que le territoi-

re de l'URSS est grand et qu'il n'est pas toujours facile pour les autorités de retrouver la trace de ceux qui veulent se cacher. Anatoli Rybakov est né en 1911, a été déporté trois ans en Sibérie, banni ensuite de nombreuses grandes villes et de nombreux épisodes semblent inspirés de ce qu'il a vécu ou connu.

Seulement l'auteur ne se contente pas de raconter ce que deviennent les *Enfants de l'Arbat*. Une bonne part du roman est consacrée à décrire ce que l'auteur imagine être le déroulement des pensées de Staline et de ses sbires. Et, du coup, la terreur stalinienne apparaît n'avoir comme principal, sinon comme seul ressort, que la mégalomanie de Staline et son désir de s'assurer du pouvoir.

Et l'on n'a guère d'éléments pour comprendre — on se demande d'ailleurs si l'auteur le comprend — ce que pouvaient représenter ces trotskystes dont on nous parle souvent au long du roman, mais pour seulement en dire qu'ils ont été les premiers déportés, les premiers emprisonnés, et que c'étaient les plus "durs", les moins susceptibles de céder aux pressions; ce que pouvaient aussi représenter les Kamenev, Zinoviev, et toute la fine fleur de ce qui avait été le Parti Bolchévique.

Même s'ils restent sur leur faim de ce point de vue, ceux qui ont lu déjà un certain nombre de récits sur la répression stalinienne, les romans de Victor Serge par exemple et les témoignages des survivants de l'époque, seront intéressés par ce roman. Mais on peut se demander si ceux qui ont tout à découvrir sur cette période pourront facilement y accéder. Il montre en effet tout à fait bien à quelle vitesse une société peut se transformer et des individus accepter de faire ou de subir ce qui leur aurait semblé impensable une ou deux années auparavant. Mais il laisse le lecteur démuni devant une avalanche de noms et de faits dont il n'a en général jamais entendu parler.



Et surtout, ce roman n'aide pas à comprendre comment et pourquoi la société issue de la Révolution russe en était arrivée là. Cela provoque une impression de désarroi et d'incompréhension. La même

peut-être que celle qu'a éprouvée l'auteur.

Sylvie FRIEDMAN

La peur d'Anatoli Rybakov - éd. Albin Michel - 645 p - 190 F.



Quelques extraits de *L'Humanité* à l'époque des Procès de Moscou.

LES TERRORISTES A LA SOLDE DE HITLER ONT ÉTÉ FUSILLÉS
Le verdict du tribunal suprême est le verdict du peuple soviétique

Moscou, 25 août. — *La Pravda* écrit sur le verdict qui clôtura le procès des 16 terroristes trotskistes-zinovievistes, exécutés aujourd'hui :
« Pendant cinq jours le tribunal soviétique débrouilla fil après fil le peloton des forfaits monstrueux des ennemis jurés du peuple qui incarnèrent les vices que connaît l'histoire. La calomnie, la félonie, la provocation. Les coups de feu tirés dans des guets-apens, le espionnage, les mensonges raffines, les trahisons, les assassinats de leurs propres agents, telle est la liste très longue des crimes de Trotski, Zinoviev et Kamenev. »

BANQUET FRATERNEL DE LUTTE OUVRIÈRE à Argenteuil

Samedi 27 février, repas - soirée dansante
Salle Jean-Vilar n° 2
9, boulevard Héloïse

Sur invitation. A partir de 19 h. Repas : 20 h 30.

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE à Creil à Lille

Samedi 6 février, à partir de 16 h,
Salle des fêtes Georges-Brassens à Villers-Saint-Paul

Samedi 6 février, à partir de 15 h,
Espace Concorde, Quartier de la Cousinerie, rue Carpeau à Villeneuve-d'Ascq

ÉTATS-UNIS

LA SANTÉ DE LA POPULATION... OU LA SANTÉ DES TRUSTS

■ Bill Clinton, le président des Etats-Unis, vient de charger officiellement son épouse Hillary d'étudier la réforme du système de santé américain. Elle est nommée à la tête d'un groupe d'experts qui devra élaborer "dans les cent jours" un projet à présenter au Congrès.

Dans le pays le plus riche du monde, 15 % de la population ne disposent pas de couverture médicale et, critère utilisé dans les organismes internationaux pour comparer l'état de santé des populations, la mortalité infantile est plus élevée que celle d'une grande partie des pays développés et est même comparable dans certains endroits, par exemple dans les quartiers noirs de Washington, à celle de pays du Tiers Monde. A part les deux assurances étatiques qui couvrent les personnes de plus de 65 ans et les familles ex-

trêmement démunies, il n'existe que des assurances privées qui soit imposent des conditions draconiennes, soit sont très chères et inaccessibles à beaucoup, les jeunes, tous ceux qui vivent de "petits boulots", les chômeurs, etc.

Pour l'instant, une loi fédérale interdit aux différents Etats d'obliger les employeurs à proposer une assurance maladie à leurs employés. C'est seulement en 1992 que certains Etats, comme le Minnesota, se sont décidés à passer outre, dans le cadre d'un programme visant à assurer une couverture médicale à toute la population.

La promesse de Clinton de réformer le système de santé touchait donc pas mal d'électeurs.

Seulement, le problème de la santé comporte un autre volet : celui du coût des dépenses de santé. La nomination d'Hillary Clinton arrive juste après l'annonce que les dépenses de santé ont atteint plus de 14 % du PNB pour 1992, un pourcentage en augmentation par rapport à 1991

et considéré comme très élevé comparé aux autres pays (Canada, France et RFA : entre 8% et 9%). Le fait que la santé soit si chère aux Etats-Unis traduit le fait que les compagnies d'assurances médicales, les médecins, les hôpitaux, l'industrie pharmaceutique, etc. font de substantiels profits. On ne voit pas pourquoi toutes ces professions y renonceraient, pour permettre à Hillary Clinton de proposer des moyens de couvrir efficacement et rapidement l'ensemble de la population des Etats-Unis sur le plan médical !

Et il y a gros à parier que, même si Hillary Clinton pouvait accoucher "dans cent jours" d'un beau projet de réforme du système de santé, le président des Etats-Unis ne passera pas outre aux pressions de ce qu'on appelle "les organismes professionnels" concernés, dont certains ont d'ailleurs largement contribué à sa campagne électorale ; et que, du projet à la réalité, il y aura tant de retouches qu'on ne le reconnaîtra plus.

Sylvie FRIEDMAN



Reinstein/Gamma

Et une de tenue !

□ Bill Clinton, au fil des jours depuis les élections, a abandonné la plupart de ses promesses électorales (celles concernant les impôts, par exemple : non seulement on ne parle plus de réduire ceux des couches moyennes, mais il est question de l'institution d'une taxe sur l'essence et d'une TVA, des impôts indirects qui, touchant chacun de la même manière, taxent en fait plus lourdement les plus pauvres). Mais il vient d'en tenir une : celle qui concernait l'avortement. Le 22 janvier, il a annulé plusieurs décrets datant des ères Reagan et Bush qui restreignaient la liberté de l'avortement. Ainsi, les cliniques qui bénéficient de fonds fédéraux

peuvent de nouveau fournir des informations pratiques aux femmes désirant avorter, et en tout cas en parler — ce qui avait été interdit. Les hôpitaux militaires peuvent de nouveau pratiquer des avortements. Et, bonne nouvelle pour la firme Roussel-Uclaf, la décision de l'interdiction de l'importation de la pilule abortive RU 486, fabriquée en France, va être réexaminée.

Bill Clinton est néanmoins resté prudent. En commentaire à ces mesures, il a déclaré : "Nous voulons une Amérique où l'avortement soit légal et sans risque, mais rare". Le genre de petite phrase qui permet toutes les interprétations !

S.F.

Autriche

MANIFESTATION CONTRE UNE INITIATIVE ANTI- IMMIGRÉS

■ En Autriche aussi, la montée du chômage et de la crise favorise les sentiments xénophobes. Et il se trouve des organisations pour les exploiter. C'est le cas notamment du FPÖ, le Parti Libéral, droite nationaliste, dont le leader Jörg Haider — un Le Pen à la mode de là-bas — se taille des succès électoraux en faisant campagne contre les immigrés.

Ce parti dispose déjà d'une assise électorale non négligeable, de l'ordre de 17% aux dernières législatives de 1990. Et au Parlement, il occupe 33 sièges sur 183. Son leader espère bien que les prochaines élections en 1994 le pousseront au gouvernement. Et c'est pour satisfaire à ces ambitions, qu'il intensifie sa campagne contre les immigrés en organisant un référendum intitulé "L'Autriche d'abord", demandant l'application de douze mesures. Parmi celles-ci, il réclame l'arrêt total de l'immigration tant que le problème des clandestins n'est pas résolu, la limitation à 30% des enfants d'immigrés dans les classes, l'obligation de porter la carte d'identité sur les lieux de travail pour les étrangers, le refus du droit de vote aux étrangers, et l'inscription dans la Constitution que l'Autriche n'est pas un pays d'immigration.

L'Autriche n'a pourtant pas une proportion si importante d'immigrés, puisqu'ils ne sont que 7%, venant pour une très grande part des anciennes "démocraties populaires", de Yougoslavie en particulier, ou de Turquie. Et pour certains très intégrés de longue date. Mais il suffit d'une accentuation du chômage, de la crise du logement, et d'une augmentation de la délinquance, pour réveiller ou accentuer les sentiments anti-étrangers.

Le dernier succès en date du parti de Jörg Haider, c'est d'avoir avec 20,6% des voix doublé son score précédent, lors de l'élection municipale de Graz — ville industrielle, la seconde du pays — juste avant le référendum. Il espère un million de signatures, soit un tiers de plus que le score de son parti aux dernières législatives, pour cette campagne qui se déroulera tout au long de la dernière semaine de janvier.

Cette initiative a déclenché la réaction des milieux qui se veulent antiracistes et antixénophobes, et une manifestation rassemblant 200 000 personnes — selon la presse — a eu lieu dans la capitale Vienne, manifestation avec bougies et lampions comme en Allemagne, appelée à la fois par les Eglises, les syndicats et les or-

ganisations patronales, les autorités gouvernementales et les principaux partis politiques. Et il est heureux qu'elle ait été un succès, indépendamment de toutes les ambiguïtés que de tels rassemblements peuvent comporter et de l'effet incertain qu'ils peuvent avoir sur les sentiments xénophobes. Car il ne faut pas oublier que ceux-ci poussent sur un certain terreau économique, et tant que l'on ne s'attaque pas aux causes fondamentales, les bons sentiments sont en grande partie impuissants.

Fort heureusement d'ailleurs, la situation en Autriche n'en est pas encore au point de celle qui existe en Allemagne. C'est plus sur le terrain électoral pour le moment que s'exprime l'hostilité aux étrangers, et il n'y a pas eu ces attaques physiques accompagnées de meurtres comme il s'en est déroulé en Allemagne. Mais le pas peut être vite franchi.

Reste qu'en Autriche aussi, l'évolution de la crise capitaliste est grosse de dangers, et que même si l'histoire ne se répète pas deux fois de la même façon, tant que la société reste capitaliste, elle est toujours grosse de barbaries diverses et variées.

Louis GUILBERT